

Récapitulatif

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet Cuve GPL de 25T sur la commune principale de l'AIOT Chemin des Mates 66670 BAGES.

La référence de votre dossier est A-3-NQHJAIWVE et concerne une demande de type "une déclaration initiale"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 25/01/2023 à 15h45 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

Vous allez recevoir dans quelques instants, à l'adresse ci-dessous, un message de confirmation de transmission de votre dossier :

- michel.tresserras@prosain.fr (pour rappel, courriel d'échange avec l'administration)
- michel.tresserras@prosain.fr (pour rappel, déclarant)
- jeremy.scie@apave.com (pour rappel, mandataire)

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration initiale**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **La D(R)EAL ou la DRIEAT**

Conditions d'engagement du déclarant

- Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.
- Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>
- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.

- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Mandataire**

N° SIRET **90386961800012**

Organisme : **APAVE EXPLOITATION FRANCE**

Nom : **SCIÉ**

Prénom : **Jérémy**

Fonction : **Consultant environnement et risques industriels**

Adresse électronique : jeremy.scie@apave.com

Téléphone fixe : **+(33) 499742880**

Téléphone portable : **+(33) 763760334**

Personne morale

N° SIRET **33428304100013**

Raison sociale **PRO.SAIN**

Forme juridique **SAS, société par actions simplifiée**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

RUE LES MATES

BAGES

66670 BAGES

Signataire

Nom : **GIACONE**

Prénom : **Geneviève**

Qualité : **Directrice de site**

Adresse électronique : **genevieve.giacone@prosain.fr**

Téléphone fixe : **+(33) 468216023**

Téléphone portable : **+(33) 760932244**

Référent

Nom : **TRESSERAS**

Prénom : **Michel**

Fonction : **Responsable Technique**

Adresse électronique : **michel.tresserras@prosain.fr**

Téléphone fixe : **+(33) 468374717**

Téléphone portable : **+(33) 616573852**

Adresse électronique d'échange avec l'administration

Adresse électronique : **michel.tresserras@prosain.fr**

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **Cuve GPL de 25T**

Description des activités :

PRO SAIN exploite une activité de fabrication de conserves de fruits et légumes, de plats cuisinés, de jus de fruits et de pâtes de fruits issus de produits de l'agriculture biologique sur la commune de **BAGES (66)**. Les installations consomment du gaz propane et le niveau de production demande la mise en place d'une cuve de gaz propane liquéfié de capacité 25 T sur le périmètre ICPE existant du site. La consommation de gaz attendue est de 275 T/an. La mise en place de la cuve prévoit la construction d'une dalle béton sur laquelle elle sera fixée. La zone de dépotage est prévue sur le parking adjacent où un emplacement y sera dédié. La canalisation de raccordement entre la bouche de dépotage et la cuve sera enterrée L'installation sera équipée d'un vaporisateur électrique, Un système de rampe d'arrosage assurera la défense incendie.

Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **OUI**

Une installation classée relevant du régime de déclaration : **OUI**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

4 - Localisation

Localisation de l'installation

Chemin des Mates

66670 BAGES

X : 690306

Y : 6167722

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Permis de construire

La mise en oeuvre de l'installation nécessite-t-elle un permis de construire ? **NON**

Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Régime	Précisions
4718	2-b	Gaz inflammables liquéfiés de catégorie 1 et 2	25 t	DC	Cuve aérienne GPL

6 - Mode d'exploitation

Modes et conditions d'utilisation, d'épuration et d'évacuation des eaux résiduaires, effluents et des émanations de toute nature

Est-il prévu un prélèvement d'eau pour l'exploitation de l'installation classée ? **NON**

Est-il prévu des rejets d'eaux résiduelles issues de l'exploitation de l'installation ? **NON**

Est-il prévu un épandage ? **NON**

Est-il prévu des rejets à l'atmosphère ? **NON**

Elimination des déchets et résidus de l'exploitation

Précision sur les types de déchets et résidus issus de l'exploitation et la filière de valorisation ou d'élimination :

Aucun déchet n'est issu de l'exploitation de la cuve gaz

La collecte des déchets s'effectuera-t-elle par le service public de gestion des déchets ? **OUI**

Disposition en cas de sinistre

Prise d'eau sur le réseau incendie : **OUI**

Précisions sur les moyens de secours et de protection dont dispose le déclarant :

- Une rampe d'arrosage de la cuve raccordée au réseau AEP - 2 extincteurs poudre mini 9 kg, type NF MIH 21A 233B ou C à moins de 20 m - 2 poteaux incendie positionnés à moins de 200 m de la cuve. - 2 réserves d'eau de 360 m³ permettant de fournir un débit de 60 m³/h (AP du 27 avril 2022)

Natura 2000

L'installation est-elle soumise à évaluation des incidences Natura 2000 ? **NON**

Prescriptions applicables

Je confirme avoir pris connaissance des prescriptions générales applicables aux activités objet de la présente déclaration et notamment des éventuelles distances d'éloignement qui s'imposent pour l'implantation de l'installation.

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : **NON**

Clause filet

Cette déclaration initiale DICPE est-elle la première autorisation ou déclaration déposée sur le projet ?
Oui

L'installation ne peut ni être mise en service, ni exploitée dans les 15 jours suivant la délivrance de la preuve de dépôt de la déclaration initiale (R. 512-48 alinea 2 du code de l'environnement)

7 - Pièces justificatives

Mandat ou document signé par le déclarant vous autorisant à déposer la déclaration en son nom :

Mandat de dépôt.pdf

Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100 m :

PJ1-Cadastre.pdf

Un plan d'ensemble à jour à une échelle minimale de 1/200 :

PJ 2 -Plans d'ensemble.pdf